

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

I. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : CORINDON BLANC
Désignation commerciale : CRISTALBA
Fabricant : PECHINEY
Tour Manhattan
92087 PARIS LA DEFENSE CEDEX
TEL. 01.47.62.88.00
Revendeur : DEROGNAT & CIE
RN 74
21700 COMBLANCHIEN
TEL . 03 80 62 94 21

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Le produit ci-dessus identifié est un oxyde d'aluminium électrofondu (A1203).

No CAS : 1344 - 28 - 1

Constituants contribuant aux dangers : néant.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets sur la santé : aucun.
Effets sur l'environnement : aucun.
Dangers physiques et chimiques : poussières inertes.
Risques spécifiques :
CLASSIFICATION : néant
ETIQUETAGE :

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation :
Contact avec la peau : lavage à l'eau.
Contact avec les yeux : lavage à l'eau distillée.
Ingestion :
Aucune protection particulière pour les sauveteurs.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Néant. A le même effet qu'un sable.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Précautions individuelles	: pas de risque particulier.
Précautions pour la protection de l'environnement	: le produit neuf ne présente pas de danger.
Méthodes de nettoyage	: balayage - ramassage.
Prévention des risques secondaires	:

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	: précautions habituelles d'emploi pour tout produit pulvérulent non toxique.
Prévention de l'exposition des travailleurs	: sans objet.
Prévention des incendies et explosions	: sans objet.
Précautions de manipulation	: sans objet.
Conseils d'utilisation	:
Stockage	: au sec.
Conditions de stockage	:
Matières incompatibles	: ne doit pas être mouillé.
Matériaux d'emballage	: sac papier.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites	:
Procédure de référence recommandée	:
Protection individuelle	: pour les activités de décapage par projection à l'air comprimé (sablage).
Protection respiratoire	: casque/cagoule.
Protection des mains	: gants.
Protection des yeux	: prévue dans le casque.
Protection de la peau	: vêtement de travail.
Mesures d'hygiène spécifique	: sans.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	: solide.
Couleur	: blanc
Odeur	: sans
Ph	:
Température d'ébullition	:
Température de fusion	: 2000°C
Point d'éclair	:
Température d'auto inflammation	: néant.
Caractéristiques d'explosivité	: néant.
Pression de vapeur	:
Masse volumique	: 3.9g/cm ³
Solubilité	: insoluble.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter	: pas d'observation.
Matières à éviter	: pas d'observation.
Produits de décomposition dangereux	: néant.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	: produit inerte.
Effets locaux	:
Sensibilisation	:
Toxicité chronique	:
Toxicité à long terme	:

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité	: A l'état neuf ne présente pas de risque particulier. Ce sont les
Persistance/dégradabilité	déchets du décapage qui pourraient le contaminer. C'est donc la
Bioaccumulation	nature du revêtement à éliminer qui doit être connue pour la
Ecotoxicité	détermination de l'impact sur l'environnement.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Conformément au point I2 l'élimination dépend des contaminants après usage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

voie terrestre	:
Voie fluviale	:
Voie maritime	:
Voie aérienne	:
Conditions particulières spécifiques au transport	: aucune.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Rien à signaler

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de janvier 2006. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

L'ensemble des prescriptions mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit.

Cette fiche indique seulement les principaux textes législatifs et réglementaires. Elle ne saurait être considérée comme une énumération exhaustive et ne dispense, en aucun cas, l'utilisateur du produit de se rapporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation, la détention ou la manipulation du produit.